

████████████████████
████████████████████
81000 ALBI

Lettre recommandée avec AR

Albi, le 2 octobre 2023

Dossier suivi par : Gaëlle BRUNET-CUQ

N° PS : 811009026

Objet : Saisine de la commission dans le cadre de la procédure de la mise sous accord préalable

Docteur,

Je fais suite au précédent courrier du 15 juin 2023 vous informant de mon intention d'engager la procédure prévue à l'article L. 162-1-15 du Code de la sécurité sociale de mise sous objectifs de vos prescription d'arrêts de travail.

Par courrier daté du 23 juin 2023, vous nous avez fait expressément part de votre refus de vous engager dans un objectif de réduction de vos prescription d'arrêts de travail.

En conséquence, j'engage la procédure de mise sous accord préalable de vos prescriptions d'arrêts de travail avec versement d'indemnités journalières, en saisissant pour avis la commission prévue au V de l'article L.114-17-1 du Code de la sécurité sociale.

Cette commission est composée de représentants de votre profession et de représentants du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

La commission est chargée d'émettre un avis sur la possibilité de subordonner à l'accord préalable du service du contrôle médical le versement des indemnités journalières, mentionnées dans l'article L 321-1 et aux 1° et 2° de l'article L 431-1 du Code de la sécurité sociale, pour les arrêts de travail que vous prescrivez, pour une durée ne pouvant excéder 6 mois.

Vous trouverez annexés à la présente l'acte de saisine et les pièces qui ont été communiquées à la commission.

Je vous invite à présenter vos observations écrites auprès de la commission à l'adresse : **Secrétariat de la commission prévue aux articles L. 162-1-15 ET R. 148-1 du Code de la sécurité sociale - CPAM du TARN - 81016 ALBI CEDEX 9**, dans un délai d'un mois suivant réception de la présente.

Vous pouvez également présenter vos observations orales devant la commission qui se réunira à une date que le secrétariat de la commission vous adressera dès que celle-ci aura été arrêtée. Il vous sera possible à cette occasion de vous faire assister par la personne de votre choix.

A défaut d'observations écrites et/ou orales, la commission rendra son avis sur la seule base des informations déjà en sa possession.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn - 81016 ALBI cedex 9

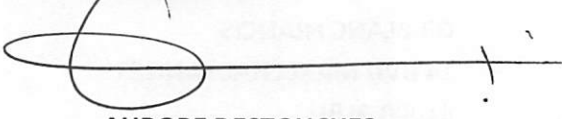
Tél. Espace Assurés **3646** Service gratuit + prix appel

Tél. Espace Employeurs **3679** Service gratuit + prix appel

Tél. Espace Professionnels de Santé **3608** Service gratuit + prix appel

Je vous prie de croire, Docteur, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA DIRECTRICE

A handwritten signature consisting of a large, stylized loop on the left and a horizontal line extending to the right, ending in a small vertical tick mark.

AUORE DESTOUCHES

Nota bene : articles cités consultable sur www.legifrance.fr